

Série éducative Dynamique

Différences entre fonds communs
et fonds cotés en bourse (FCB)



Fonds Dynamique^{MD}
Investissez dans les bons conseils.



Série éducative Dynamique



Bien que les fonds communs constituent l'un des modes de placement les plus prisés des Canadiens, force est de constater que les FCB gagnent en popularité. Le présent document brosse un tableau des différences entre ces deux produits.

Fonds communs

Ce type d'instrument regroupe les épargnes de nombreuses personnes. Bien diversifié, il peut comporter des actions, des obligations ou d'autres titres. Lorsque vous investissez dans un fonds commun, vous en achetez des parts. Autrement dit, vous devenez un de ses porteurs.

Style de placement

Démarche active

Le gestionnaire s'efforce de devancer le marché ou un indice de référence en minimisant les pertes en périodes de baisse et en saisissant les occasions de croissance qui se présentent durant les mouvements haussiers. Il jouit d'une grande marge de manœuvre pour recruter les titres les plus prometteurs et négocie activement les positions par la suite. Il a recours à des recherches exhaustives pour découvrir des perles rares. Son univers de placements varie selon l'objectif poursuivi. Par exemple, le terrain de jeu d'un fonds d'actions mondiales comprend environ 30 000 sociétés.

Démarche passive

Le gestionnaire ne vise pas à se démarquer du marché ou d'un indice, mais bien à l'imiter. Il tente de rassembler les mêmes titres, dans les mêmes proportions, mais ses résultats ne reflètent pas toujours ceux du repère en raison des achats et des ventes réalisés en cours de route. L'indicateur de déviation mesure l'écart entre le rendement indiciel et celui des titres en portefeuille. Comme le gestionnaire effectue moins de transactions et de recherches que les adeptes d'une approche active, le RFG et les frais d'exploitation sont généralement inférieurs.



Principaux avantages



Fonds cotés en bourse

À l'instar des fonds communs, les FCB sont constitués des sommes investies par de nombreuses personnes. Ils se négocient toutefois en bourse, comme une action individuelle, et sont évalués tout au long de la journée plutôt qu'à la clôture du marché chaque jour. L'investisseur peut donc acheter ou vendre un FCB en tout temps lorsque les parquets sont ouverts.

Les FCB s'apparentent étroitement aux fonds gérés passivement, car ils reproduisent un univers de titres et affichent un RFG peu élevé. Même s'ils ne nécessitent aucune recherche ni sélection active des placements, ils exigent des frais de gestion auxquels peuvent s'ajouter des frais de transaction du courtier. Or, ces derniers peuvent peser lourd dans la balance si le FCB est acheté et vendu fréquemment.

Le saviez-vous?



La création du MFS Massachusetts Investors' Trust à Boston en 1924 a marqué l'arrivée des fonds communs de placement modernes. Le fonds a été ouvert aux investisseurs en 1928.

Source : Bianco Research

Sommaire

Les fonds communs et cotés en bourse comportent des avantages et des inconvénients. Certains investisseurs choisissent de jumeler des FCB et une stratégie de gestion active. Comme votre conseiller connaît bien vos objectifs financiers, il saura vous aider à faire le bon choix.



Communiquez avec votre conseiller financier pour savoir comment les fonds communs peuvent favoriser l'atteinte de vos objectifs.

Centre des relations avec la clientèle

Sans frais : 1-800-268-8186

Tél. : 514-908-3217 (français)
514-908-3212 (anglais)

Télééc. : 416-363-4179 ou 1-800-361-4768

Courriel : service@dynamic.ca

dynamique.ca

Les placements dans les fonds communs et les fonds négociés en bourse (FNB) peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les parts de fonds communs et de FNB ne sont pas garanties. Leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter. Fonds Dynamique^{MD} est une marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence, et une division de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. © La Banque de Nouvelle-Écosse, 2024. Tous droits réservés.

Fonds Dynamique^{MD}
Investissez dans les bons conseils.